



## INCENDIE À LUBRIZOL :

### La CGT exige la transparence complète sur les risques encourus.

Depuis 3h ce matin, un incendie majeur s'est déclenché sur le site LUBRIZOL situé à Rouen entraînant un gigantesque nuage de fumées occasionnant des retombés sur des dizaines de kilomètres. Par ailleurs, différentes sources font état de plusieurs explosions sur le site. S'agissant d'un site SEVESO Seuil Haut dont la liste des produits dangereux est connue des autorités, il est difficile de cacher nos inquiétudes.

Si la préfecture de Région a pris des mesures de fermeture des crèches et établissements scolaires, aucune autre mesure de protection n'a été prise en dehors du périmètre interdit, y compris dans la zone du dégagement des fumées.

La préfecture indique que les « *premières analyses il n'est pas mesuré de toxicité aiguë* » en indiquant par ailleurs être « *dans l'attente du résultat actualisé des mesures de qualité de l'air sur les principales molécules* ».

Malheureusement, nous savons d'expérience qu'il est impossible de faire confiance à cette communication étatique qui se veut rassurante. Par le passé, la préfecture de Rouen puis la Ministre de l'Ecologie avaient déjà caché des informations sur les risques encourus notamment lors de l'épisode du nuage de MERCAPTAN en 2013 sur le même site industriel classé SEVESO, en ne diffusant pas les informations nécessaires sur la composition du nuage et sur les risques pour la population.

Par ailleurs, force est de constater que la faiblesse de la condamnation pénale de LUBRIZOL par la justice, simple amende de 4000 €, n'a pas été dissuasif à la suite du nuage de Mercaptan pour que cette multinationale prenne les mesures permettant de garantir un niveau de sécurité suffisant.

Plus récemment, c'est au plus haut sommet de l'État qu'a été prise la décision de cacher les risques liés aux conséquences de l'incendie de Notre Dame de Paris concernant les 450 tonnes de plomb parties en fumées comme l'ont révélé la CGT, l'association Henri PEZERAT et l'AFVS relayé notamment par le journal MEDIAPART.

.../...

En outre, nous constatons que les recommandations préfectorales concernant le fait de limiter des déplacements n'ont que peu d'effet à défaut de consignes et d'injonctions claires notamment auprès des employeurs privés ou public.

Enfin, cet incendie démontre plus que jamais la nécessité de renforcer les moyens du service public d'incendie et de secours comme le réclame à juste titre les agents de ces services.

N'oublions pas que les premières victimes des accidents dits industriels sont des salariés, comme à AZF ou à SAIPOL Dieppe plus récemment.

**La CGT exige :**

- **La communication immédiate sur le site internet de la préfecture des résultats d'analyses effectuées et leurs mises à jour au fil de l'eau.**
- **La communication de la liste des produits présents sur la partie du site en feu ainsi que l'ensemble des études toxicologiques sur ces mêmes produits.**
- **La transparence sur les raisons de ce nouvel incendie.**
- **L'organisation d'un suivi médical spécialisé pour tous la population exposée aux fumées**
- **Un renforcement des moyens humains de contrôles des entreprises industrielles (inspection du travail, CARSAT, services des installations classées) et un renforcement des sanctions pénales contre les employeurs délinquants qui mettent en danger les salariés et la population.**
- **Le rétablissement des CHSCT supprimé par le gouvernement MACRON**

Fait à Rouen, le 26 septembre à 13h

Contact presse : Gérald LE CORRE (07 82 62 80 82)

